



Directeur de Publication : Dominique BERNER
Mensuel imprimé par nos soins
Commission Paritaire 0614 S 05500
UD – UL – SYNDICATS- ISSN ° 0241 – 9505

N° 297
Août 2010

Prix : 0,15 €

DEPOSE LE 31/08/2010

**LE 7 SEPTEMBRE,
TOUS EN GRÈVE
ET AUX MANIFS !**



SOMMAIRE

- ✓ Action du 7 septembre : tract et affichette
- ✓ Nos actions - Rassemblements le 4 septembre
- ✓ ACTU Retraite
- ✓ Prochain stage
- ✓ Indecosa-CGT
- ✓ Kankoihouki



JURA

7 septembre 2010 : Une mobilisation qui va compter !

Les organisations syndicales nationales CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, appellent à la grève et à manifester le 7 septembre, jour où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement.

Le gouvernement et le patronat ont la ferme volonté de faire payer la réforme des retraites aux seuls salariés et retraités : report de l'âge légal à 62 ans, recul de 65 ans à 67 ans de l'âge ouvrant les droits aux taux pleins, allongement à 41,5 de la durée de cotisation, sans reconnaissance de la pénibilité au travail.

Totalement injuste, ce projet fait reposer 85 % de l'effort financier sur les seuls salariés. Les différentes mesures de recul de l'âge de départ conduiront à ce que d'ici 2016, un million d'emplois ne soient plus disponibles pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Comment peut-on demander aux salariés de travailler plus longtemps alors que les jeunes subissent un taux de chômage de 20% et que 2 salariés sur 3 n'ont plus d'emplois avant 60 ans ?

Ce projet de réforme des retraites, parmi la plus brutale d'Europe, est conçu pour répondre aux injonctions des marchés financiers au détriment de l'emploi et de la consolidation du système de retraite par répartition. Toutes les organisations syndicales refusent aujourd'hui le diktat du gouvernement et du Medef et elles appellent toutes à l'action.

Le 7 septembre, tous en grève et dans la rue :

- pour mettre en échec le gouvernement, et gagner l'abandon du projet de loi,
- pour exiger d'autres choix pour le progrès social, une autre loi pour pérenniser les retraites !

La CGT appelle l'ensemble des salariés à faire grève le mardi 7 septembre 2010 et à participer massivement aux manifestations.

Les chiffres de la rentrée

22,6 milliards d'€

C'est le coût du projet de réforme des retraites pour les salariés.

4,4 milliards d'€

C'est le montant de la participation symbolique demandée par le gouvernement aux entreprises et hauts revenus pour les retraites.

20 milliards d'€

C'est ce que rapporterait, en euros, la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, s'ils étaient soumis à la cotisation retraite patronale. C'est aussi en dollars, le montant estimé de la fortune personnelle de Liliane Bettencourt !

10 milliards d'€

C'est selon la Cour des Comptes ce que peut rapporter pour les retraites la mise à contribution des revenus non soumis à cotisations (intéressement, stock-option, participation...).

MANIFESTATIONS Mardi 7 septembre 2010

- **DOLE : 10 H – Avenue de Lahr**
- **ST CLAUDE : 10 H – Sous-préfecture**
- **LONS : 14 H 30 – Place de la Liberté**



JURA

Retraites



Mardi 7 septembre 2010

UNE MOBILISATION QUI VA COMPTER !

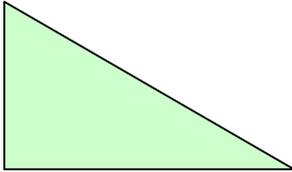
Tous en grève !

Tous aux manifestations !

DOLE : 10 H
Avenue de Lahr

ST CLAUDE : 10 H
Sous-préfecture

LONS : 14 H 30
Place de la Liberté



Nos actions



Pas de trêve pendant l'été, comme à l'UL de Lons qui a diffusé le 4 pages retraites sur le marché et à la cantine municipale, et fait signer les pétitions "Retraites".

Adieu à Franck



En 2007, Franck lors d'une grève chez Comotec.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Franck Lejosne le 25 août, à l'âge de 45 ans. Franck a été délégué syndical chez Comotec à Morez pendant près de 10 ans. Il a eu à se battre contre de nombreux plans de licenciements et des restructurations de cette entreprise de la lunetterie. Il fut lui même licencié en juin 2009 lors de l'avant dernier plan de licenciement (Le dernier en 2010, ayant abouti à la quasi disparition de l'entreprise). La CGT présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Face à la xénophobie et à la politique du pilori Syndicats, partis, associations appellent à manifester

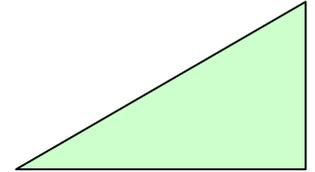
Une avalanche de discours et d'annonces provocatrices s'est abattue depuis plusieurs jours sur notre pays. Jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, on entend des propos qui étaient jusqu'à présent l'apanage de l'extrême droite. Le président de la République, lui-même, montre du doigt des communautés et des groupes sociaux entiers, stigmatise les Roms, les Gens du voyage, les étrangers, les Français qui ne sont pas « de souche », les parents d'enfants délinquants, etc. Ce faisant, il ne lutte en rien contre la délinquance, qui est répréhensible pour tout individu sans distinction de nationalité ou d'origine : il met délibérément en cause les principes qui fondent l'égalité républicaine, alors que déjà une crise sociale et économique d'une extrême gravité menace la cohésion de la société tout entière. Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche s'inscrit dans une logique de désintégration sociale porteuse de graves dangers.

Nous appelons donc l'ensemble des citoyens de ce pays à manifester publiquement leur opposition aux stratégies de stigmatisation et de discrimination et aux logiques de « guerre » qui menacent le vivre ensemble.

RASSEMBLEMENTS Samedi 4 Septembre 2010
Dole – 11 H – Place de la Sous-préfecture
Lons – 11 H – Devant la Préfecture

ACTU Retraite

info ou intox ?



Injuste et inéquitable...

Les chiffres sont imparables, ce sont les salariés qui porteraient l'essentiel de « l'effort » en matière de financement des régimes de retraite. Pour un besoin de financement supplémentaire évalué à 45 milliards d'euros en 2020, les « économies » réalisées sur le dos des salariés par le recul de l'âge légal et l'augmentation des cotisations des fonctionnaires représenteraient 25,1 milliards d'euros.

Pour accréditer l'idée de justice et d'équité, le gouvernement présente en dépenses et en recettes 15,6 milliards d'euros correspondant au différentiel entre ce que l'Etat a versé en 2000 et en 2010 au titre des pensions de l'Etat.

C'est là un tour de passe-passe qui ne vise qu'un objectif, masquer le fait que l'effort supporté par les seuls salariés est bien de 85 % du total, 15 % seulement étant supporté par les hauts revenus, les revenus du capital des particuliers et des entreprises.

Les retraités gagnent plus que les actifs...

Extraits d'une contribution d'Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE, dans Le Monde, en réponse à Olivier Ferrand, président de Terra Nova. « Selon Olivier Ferrand, on peut faire payer les retraités, car leur niveau de vie est nettement supérieur à celui des actifs ». Pour les hommes, la retraite moyenne serait supérieure au salaire moyen.

Mais il compare une retraite brute (avant CSG) à un revenu salarial moyen net (après CSG), qui mélange temps plein et temps partiel. En fait, en 2007, selon l'enquête « Revenus » de l'Insee, le revenu salarial net moyen des actifs de 20 à 60 ans est de 1 758 euros par mois ; la pension nette moyenne des plus de 60 ans est de 1 315 euros par mois. La pension moyenne représente donc 75 % du salaire moyen.

De même, le président de Terra Nova prétend que le niveau de vie des retraités représente 106 % de celui des actifs, et même 140 % de celui des actifs de moins de 55 ans. En fait, selon l'enquête « Revenus » de 2007, le niveau de vie des retraités est équivalent à celui de la population totale (102 % en moyenne, 100 % en médiane), inférieur à celui des actifs, y compris chômeurs (96 % en moyenne, 92 % en médiane) et à celui des actifs occupés (93 % en moyenne, 90 % en médiane).

Le niveau de vie des retraités est juste égal à celui des actifs de moins de 55 ans (en moyenne). Certes, la prise en compte des loyers imputés augmenterait de 3 % le niveau relatif de revenu des retraités (qui sont plus souvent propriétaires de leur logement).

Mais, en sens inverse, les chiffres moyens sont trompeurs. En effet, le vieillissement de la population fait que les revenus financiers des grandes familles capitalistes se concentrent chez des personnes âgées et se retrouvent donc dans la moyenne des revenus des personnes de plus de 65 ans, ce qui est peu pertinent pour juger du niveau de vie des salariés retraités.

Au total, le revenu (y compris loyers imputés) des retraités est de l'ordre de 95 % de celui des actifs (y compris chômeurs). Ce n'est scandaleux ni dans un sens ni dans l'autre. »





Prochain stage

EGALITE PROFESSIONNELLE (Secteurs public et privé) 12 et 13 octobre 2010 à l'UD à Lons

Objectifs du stage :

Malgré des avancées juridiques incontestables, il reste que dans la réalité, l'égalité n'existe pas et notamment dans le milieu de l'entreprise. Pourtant des outils existent pour combattre les discriminations. Ces deux journées de formation vous permettrons :

- de prendre connaissance des directives européennes, de la jurisprudence et les textes existants sur le droit de l'égalité professionnelle,
- d'apprendre à reconnaître une discrimination directe ou indirecte,
- de s'approprier les bonnes pratiques à mettre en place dans l'entreprise, pour être en capacité de négocier sur ce thème.

Ce stage sera animé par Raphaëlle Manière et Michel Faivre-Picon.

Les demandes sont à faire à l'employeur **un mois avant** comme pour un stage de formation syndicale (modèle ci-contre).

Pas de frais de stage.

Les repas du midi seront pris en commun et pris en charge par l'UD.

Ce stage s'adresse à tous les militants de la CGT (secteur Public et Privé).

Pour une bonne organisation, n'oubliez pas d'informer rapidement l'UD de votre inscription.

Tel : 03.84.24.43.65

Courriel : ud39@cgt.fr

**NOM Prénom
Adresse**

A.....Le.....

Monsieur le Directeur de ...

Monsieur le Directeur,
J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du au en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions des articles L.3142-7 et suivants du Code du Travail (ancien article L 451.1).
Vous voudrez bien prendre les dispositions pour assurer ma rémunération durant ce stage, sur les fonds du 0,08 pour mille de la formation professionnelle de l'entreprise (article R.3142-1 du Code du Travail).
Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la Formation syndicale CGT », centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 3 décembre 2008, consolidé le 12 décembre 2008.

Dans l'attente d'une réponse favorable, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.
Signature :



La page d'INDECOSA-CGT

QUEL TEMPS FAIT-IL AU FORT DE BRÉGANÇON ?

Nous pouvons supposer qu'il faisait beau sur les rives de la Méditerranée en cette fin du mois d'août, lieu où notre Président avait convoqué quelques membres du Gouvernement pour arrêter les mesures d'une rigueur qui ne peut plus être évitée. L'heure de vérité a sonné, il est temps de payer les largesses que le pouvoir a eu vis à vis des nantis. Le bouclier fiscal, le renflouement des banques, les affaires WOERTH et autres, illustrent toute l'incurie et l'arrogance de nos dirigeants.

Car c'est le temps mauvais pour le petit peuple qui passe à la caisse. Les malades, qui sont de moins en moins remboursés par la sécurité sociale, qui paient de plus en plus de cotisations de mutuelle et sont livrés à la voracité des laboratoires, à l'application par certains médecins de dépassements d'honoraires faramineux, qui sont désignés comme coupables des déficits des organismes sociaux.

Les étudiants qui ont de plus en plus de peine à se loger et à assurer les frais de scolarité. Les frais d'inscription dans les universités flambent.

Les consommateurs qui, malgré les indices de hausse des prix relativement modérés, subissent des hausses de l'énergie sans précédents, le gaz naturel a augmenté de 15% sur un an, la facture d'électricité devrait s'envoler dans les mêmes proportions. Le pouvoir a privatisé les fournisseurs pour renforcer la concurrence et faire baisser les prix (sans rire). Les loyers des logements HLM ont augmenté plus vite que ceux du privé. On pourrait continuer la litanie encore longtemps.

Les futurs retraités devront travailler plus longtemps pour percevoir des pensions diminuées. L'âge minimum de 62 ans pour prendre sa retraite, prévu dans le projet de loi, impactera au premier chef les plus désavantagés des travailleurs qui entrent dans la vie active très tôt pour effectuer des travaux pénibles peu valorisants et peu valorisés. A quoi cela rime de vouloir faire travailler les anciens quand les patrons les jettent dès 55 ans et que les jeunes n'ont pas d'emploi, si ce n'est de faire en sorte que les pensions soient fortement diminuées par l'absence des durées obligatoires de cotisation ?

A tout cela s'ajoute la dégradation de l'environnement social avec la casse des services publics, avec le développement d'une misère profonde et durable des populations les plus fragiles. Dans ces conditions de nouvelles mesures de rigueur ne peuvent être qu'insupportables, même pour les classes moyennes qui sont d'ailleurs de moins en moins moyennes.

Ne parlons pas des gesticulations sécuritaires du prince qui nous gouverne, qui voudrait bien détourner la colère qui monte et qui désigne à la vindicte populaire la population la plus misérable d'Europe : les ROM.

INDECOSA s'associe pleinement aux manifestations du 7 septembre et souhaite que tous les citoyens viennent démontrer à nos dirigeants que le pouvoir appartient toujours et encore pour longtemps au peuple.





Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
4 septembre 2010	Manifestations contre la xénophobie du gouvernement	Dole - 11 H Sous-préfecture Lons - 11 H - Préfecture	Tous	<i>Contre la xénophobie du gouvernement</i>
7 septembre 2010	Journée d'action Retraites	A définir	Tous	<i>Tous en grèves, et dans les manifs, le jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale du projet de loi Retraites</i>
29 septembre 2010	Journée de grève et manifestations en Europe	Bruxelles France...	Tous	<i>Journée européenne d'action contre tous les plans d'austérité</i>
12 et 13 octobre 2010	Formation Egalité Femmes/Hommes	LONS	Les militants intéressés	<i>Connaitre les droits, les moyens pour gagner l'égalité, les outils pour négocier l'égalité Femmes/Hommes</i>
18 octobre 2010	Journée d'étude CRAM	LONS	Les militants intéressés	<i>La prévention des risques professionnels. Thème: la souffrance au travail.</i>
4 et 5 novembre 2010	Congrès de l'UD du Jura	Montmorot Salle des Fêtes	Les militants mandatés	

